

Commune de Puissalicon

ARRETE N° 2023-41
Travaux de changement vannes réseaux

Le Maire de la Commune de Puissalicon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande en date du 28 mars 2023, par laquelle le service eau et assainissement de la Communauté de Communes les Avant-Monts, représentée par Monsieur Francis BOUTTES, ZAE l'Audacieuse – 34480 MAGALAS, sollicite une autorisation de faire interdire la circulation, le stationnement et de permettre le rétrécissement de la chaussée sur certaines rues du village, afin de permettre le déroulement des travaux de changement des vannes réseaux,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures dans l'intérêt de la sécurité publique, et afin d'éviter des accidents,

Arrête

Article 1

Afin de permettre le déroulement des travaux, il est procédé aux restrictions suivantes :

- **Interdiction de circuler du 03 au 07 avril 2023** : rue Porte des Pradelles et rue de la Placette.
- **Interdiction de stationner du 05 au 07 avril 2023** : rue des Caves Neuves, rue du Moulin des Rives, rue Porte des Pradelles et rue de la Placette.
- **Interdiction de stationner et rétrécissement de la chaussée du 03 au 05 avril 2023** : avenue de Béziers, rue des Caves Neuves, rue Porte Pérot, place du Jeu de Ballon et rue des Montels.

Article 2

Le permissionnaire devra poser des panneaux de signalisation réglementaires pour assurer la protection du chantier, des usagers de la route et des piétons.

Article 3

Monsieur le Secrétaire de Mairie, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Servian et Monsieur le Maire de la commune de Puissalicon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le 05/04/2023

Mise en ligne sur le site internet de la commune le 05/04/2023

Puissalicon le 05/04/2023

Michel FARENC
Maire



Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Affiché le

ID : 034-213402241-20230405-ARRETE_2023_41-AR